

## **COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 JUILLET 2019**

Le Conseil Municipal de la Commune de Petit-Palais et Cornemps dûment convoqué s'est réuni en séance **ordinaire** à la mairie le 15 juillet 2019 à 18h30 sous la présidence du Maire, Mme Patricia RAICHINI.

**Présents** : RAICHINI Patricia, VEYSSIERE Fabienne, BROUDICHOUX Serge, DUMON Alain, PASCAL Romain, HUCHET Pierrette, BOUTIN Jean-François, HUOT Jean-Paul, REYGADE Aline

**Procurations** : Annie POUDRET à Fabienne VEYSSIERE  
Anne AUDOUIN à Patricia RAICHINI

**Absents**: BARDESSOLLE Patrick, MARTIN Frédéric

**Excusé** : COUTANT Alain

**Secrétaire de séance** : Jean-Paul HUOT

Approbation à l'unanimité du compte rendu de la séance du 13 mai 2019

### **DELIBERATION 17-2019 REPARTITION DES SIEGES POUR LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA CDC DU GRAND SAINT EMILIONNAIS**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que la commune de petit-Palais et Cornemps a 2 délégués pour nous représenter à la CDC du Grand Saint Emilionnais.

Suite à la réunion du conseil communautaire du 4 juillet 2019, le président informe l'assemblée de la nouvelle répartition des sièges pour le prochain conseil communautaire.

La répartition de droit commun indique 39 délégués, soit 5 de moins qu'aujourd'hui.

La CDC a le choix de garder cette répartition ou de demander un accord local pour conserver 5 sièges supplémentaires. Les communes doivent délibérer avant le 31 août 2019.

Après discussion, le Conseil Municipal de Petit Palais et Cornemps décide à l'unanimité de maintenir l'accord local avec 44 délégués et de conserver 2 délégués pour représenter la commune à la CDC du Grand Saint Emilionnais.

### **DELIBERATION 18-2019 MOTION CONCERNANT LA REORGANISATION DGFIP**

Le Conseil Municipal de Petit palais et Cornemps demande au gouvernement et aux autorités de la DGFIP le maintien et le renforcement d'un réel service public de proximité.

En conséquence, il demande que la Trésorerie de Libourne et le service des impôts des particuliers soient maintenus, pérennisés et renforcés afin d'exercer dans de bonnes conditions ses missions.

### **DELIBERATION 19-2019 CONVENTION ADHESION AU SERVICE DE CONSEIL EN PREVENTION DU CENTRE DE GESTION DE LA GIRONDE**

Sur rapport de Madame le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité

Décide de demander le bénéfice de la prestation de conseil en prévention proposée par le Centre de Gestion ;

Autorise Mme Maire à conclure la convention correspondante avec le Centre de Gestion.

Prévoir les crédits au budget de la commune soit 10 euros par agent et par an.

### **INFORMATIONS DIVERSES**

- Un rapport sur la qualité de l'air dans les écoles a été effectué.
- La commune est engagée dans Mon Restau Responsable.
- Le rapport du SMICVAL est consultable sur leur site.

Interdiction des plastiques à usage unique dans l'activité et le fonctionnement du SMICVAL et l'accompagnement des communes du territoire du SMICVAL s'engagent sur une démarche Zéro Waste.

A étudier pour mettre en place cette démarche courant septembre 2019.

- La réception des travaux concernant la Mairie est faite.

Le ravalement de la façade est en cours.

Lors du déménagement un mail sera envoyé aux conseillers pour confirmer la date.

- Les travaux de voirie sont commencés c'est l'Entreprise ETR qui a été retenue.
- Concernant l'Affaire Alain PASCAL, la commune fait appel car le dossier n'est pas régularisable.
- Les jeux inter villages ont été une réussite.

## **QUESTIONS DIVERSES**

- Madame VEYSSIERE Fabienne demande la date du prochain conseil municipal.  
Elle sera fixée le lundi 23 septembre 2019.
- Des déchets sauvages sont signalés sur plusieurs endroits de la commune.  
L'association Petit Palais environnement va organiser un ramassage.
- Monsieur Romain PASCAL signale que la route est rétrécie suite à l'installation des trottoirs et des bordures.
- Madame HUCHET Pierrette remercie M. Alain PASCAL pour avoir creuser la piscine à l'Aire de Loisirs pour les jeux.
- Monsieur Serge BROUDICHOUX informe le conseil Municipal que l'Office de tourisme a signé une convention avec la CDC. Le président de l'OT va rencontrer les élus des 22 communes afin de trouver des solutions pour faire venir les touristes sur nos communes.

**Séance levée à 20 H30**